



PV Réunion de Comité Directeur N°3 – 2021/22 du 26/03/2022

Les membres :

Présents : BEAUJANNOT M., BLATRIE O., CHAPELLON M-P., CLUZEL F, DANTONY R., GENTILE A., GILBERT M., GIRARD V, LABARTHE R., LACQUIT C., MULAS DUFFOUX J., PERRIER C., REA V., SCOMPARIN J, THEOULE J., USCLADE V., VIGUIER B., VINCENT P.,

Excusés : AL MUFTI R., OREZZOLI A., PRAT G., SIBUT C, TAEYE C DILDARIAN J-C
BOURGEON J-F., CELLIER J, DILDARIAN J-C, VACHER P, NAVARRO D., NEGRELLO A ; SERRES A, GAFFORINI L., RIGAUD S

Invités : Présidents de Comités, CHASSARD P-Y, MORATA Greg, LEMAIRE Eric, JOUENNE Denis
Excusés : BOUSELOUGUIA R., CAGNON M., JACQUIER D.

La réunion du Comité Directeur se déroule au Comptoir des criques à Sain-Bel (69) et débute à 9h00.

1. Ouverture Président.

Olivier remercie tous les membres présents.

2. Formules Championnats 2022-2024 : Joël Scomparin – Alain Serres

Les séniors masculins (annexe 1) : principe à 16 montées : validé par le Comité Directeur 15 voix / 15 voix

Les séniors féminins (annexe 2) : principe à 12 montées et réflexion pour la RF3 : validé par le Comité Directeur 16 voix / 16 voix

Les championnats jeunes :

- Validation des principes : 16 voix / 16 voix
- Validation du championnat « fermé » Ligue : 11 voix / 16 voix (3 abstentions et 2 contre)

Les formules championnats (annexe 3) : formules et principes réglementaires validés à 16 voix / 16 voix.

3. Calendrier sportif : Alain Serres – Joël Scomparin

Alain et Joël proposent les versions 1 et 2 : la V2 a été validée à 15 voix / 16 voix (1 abstention).

4. Point financier : Pierre-Yves CHASSARD

Un budget prévisionnel modifié est présenté au Comité Directeur. Celui voté sur deux ans lors de l'Assemblée Générale 2021 doit être actualisé pour une vision transparente. La dynamique de l'IFRABB en développant des actions de proximité fait bouger les lignes de manière très conséquente. Il sera mis au vote à l'Assemblée Générale 2022 ainsi qu'une proposition de budget prévisionnel 2023-2024 transmis en juin 2022.

Il n'y aura pas d'évolution des tarifs régionaux pour les licences.

Le budget présenté (en annexe) est validé à l'unanimité (16/16)

5. Modification des dispositions financières : Pierre-Yves CHASSARD

Une modification des dispositions financières est à l'ordre du jour. Création d'un fond de formation arbitres et revalidation obligatoire des entraîneurs (JAPS).

L'objectif :

- Limiter pour les clubs et la ligue le nombre de factures dans la saison. Cela facilitera la tâche des trésoriers dans les clubs.

- Faire financer la formation des arbitres par les clubs qui utilisent les arbitres, formés par d'autres clubs.
- Intégrer le coût des observations dans ce fond

Il n'y aura aucun impact financier pour les clubs qui formaient autant d'arbitres qu'ils ont d'équipes Séniors en Région. Les clubs qui formaient des arbitres et n'avaient pas d'équipes séniors en région vont faire des économies.

Les clubs qui ne formaient pas d'arbitre mais ont des équipes séniors évoluant en région payeront plus qu'avant. Aucun impact sur le budget de la ligue.

Validé par le Comité Directeur à 15 voix / 16 (1 abstention)

Des réunions en visioconférence seront proposées aux clubs au mois de Mai pour leur expliquer la démarche. Gérald NIVELON souligne que la proposition a été discuté en bureau fédéral et devrait être reprise par la FFBB.

Un nouveau barème est également présenté :

- 0.38 € pour les frais kilométriques
- Uniformisation des officiels sur tout le territoire :
 - o 40 € pour les PN
 - o 38 € pour R2 et R3
 - o 29 € pour les jeunes
 - o 32 € pour les U20M
 - o 32 € pour les OTM

Validé par le Comité Directeur à l'unanimité (16/16)

6. Commission Régionale des Officiels : Franck Cluzel – Denis Jouenne

Bilan des formations :

- 7 stages d'été en Aout 2021 : 70 arbitres
- 1 stage de recyclage obligatoire en septembre 2021 et 1 stage de mi-saison obligatoire en janvier 2021
- Une moyenne de 15 arbitres PN par séance (5) de formation entre octobre 2021 et avril 2022
- Une moyenne de 20 arbitres R2/R3 par séance (5) de formation entre octobre 2021 et avril 2022
- 5 tournois (St Symphorien de Lay, Villerest, Bron, Vienne et St Priest) pour un total de 60 arbitres et 30 OTM pour formation ou sélection
- Des observateurs présents à Villerest et séance de formation PN
- 70 OTM Ligue et CF recyclés en septembre 2021 et présents sur divers tournois (Villerest, Bron, Vienne) pour formation et sélection
- 30 observations pour le groupe OTM CF et 2 observations minimum par arbitre Ligue
- 1 quizz vidéo mensuel (7) entre octobre 2021 et avril 2022
- 2 nouveaux arbitres en Betclac Elite : Thomas Vigne et Pierre Landy
- 1 arbitre NM1 en essai en ProB : Yohann Dall'Osto
- 2 arbitres en filière nationale de détection HN (promo 2021) : Alexandre Archer et Audric Tabert
- 3 arbitres en filière nationale de détection HN (promo 2022) : Amandine Brahmi, François Garraud et Amine Khelaifia
- 1 arbitre en stage national de perfectionnement au CIZ U15 2021 : Clémence Pagé
- 2 arbitres en stage national de perfectionnement au TIZ U14 2022 : Lydie Crozier et Robin Piperaux

Examen arbitre régional :

Volonté fédérale pour répondre à divers besoins et objectifs :

- ✓ Homogénéité sur tout le territoire de la formation des arbitres régionaux
- ✓ Recrutement sur des critères objectifs et identiques
- ✓ Possibilité aux arbitres départementaux de s'investir dans un programme de formation

Volonté fédérale pour répondre à divers besoins et objectifs :

- ✓ Participation à l'ensemble des sessions de formation de l'EAR organisées par la Ligue
- ✓ Participation au programme de formation continue à distance sur la plateforme e-Learning
- ✓ Disponibilité pour officier au niveau régional

Le choix des candidats est établi par la Ligue en lien avec les CDO.

Peuvent être retenus :

- ✓ candidats proposés par les CD
- ✓ candidats libres
- ✓ jeunes potentiels détectés par la Ligue
- ✓ anciens joueurs ou entraîneurs expérimentés

NB : il existe un allègement de formation pour les anciens arbitres, joueurs, entraîneurs ou arbitre UNSS/FFSU

La sélection finale des candidats est effectuée par la Ligue au 30 septembre suivant :

- ✓ son besoin de combler un manque d'arbitres régionaux

- ✓ son besoin de renouveler ses effectifs
- ✓ la nécessité de permettre une évolution des arbitres départementaux
- ✓ la capacité de la Ligue à former et évaluer les candidats sur son territoire
- ✓ Le nombre de candidats peut être plafonné par la Ligue en fonction de ses moyens d'encadrement et de ses besoins

- ✓ La non-participation aux stages pratiques ne permet pas de passer les épreuves de l'examen
- ✓ Les candidats ayant validés toutes les épreuves intègrent le groupe des arbitres régionaux dès la saison suivante
- ✓ Les candidats qui n'auront pas validé une ou plusieurs épreuves n'intègrent pas le groupe des arbitres régionaux mais peuvent repasser la ou les épreuves invalides lors de la saison N+1
- ✓ Les candidats n'ayant pas validé l'examen et ne souhaitant pas repasser les épreuves redeviennent arbitres départementaux
- ✓ Les candidats bénéficient du statut de Stagiaire Régional et arbitrent régulièrement au niveau régional

Les Ligues ont pour responsabilité de :

- ✓ planifier les dates et les lieux de formation et des épreuves
- ✓ suivre les candidats sur la formation à distance
- ✓ superviser les diverses épreuves
- ✓ organiser et recruter les différents jurys
- ✓ valider les notes des épreuves et attester de la réussite de l'examen
- ✓ Le responsable coordinateur de la formation, des épreuves et de la validation de l'EAR est le CTO de la Ligue

Franck et Denis présentent la formation : la durée et l'échéancier.

7. Divers

Une place au bureau directeur est vacante, Olivier propose d'intégrer et de coopter Corinne Taeye.
Validé à l'unanimité (15/15)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 12h30 suivie d'un repas convivial.

La Secrétaire Générale
Janine MULAS



Le Président
Olivier BLATRIE





POINT FINANCIER

Jean CELLIER
Pierre-Yves CHASSARD

AUVERGNE-
RHONE-ALPES

REAJUSTEMENT BUDGET 2022-2023

			Exercice 2021-2022		Exercice 2022-2023		Exercice 2022-2023	
			Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
FED		Fédération (Transfert de charges)	0	0	0	0		
FED	AFFIL	Affiliation des clubs	0	0	0	0		
FED	LICEN	Licences et titres de participations	0	0	0	0		
FED	ASSUR	Assurances	0	0	0	0		
STA		Vie Statutaire	54 100	1 112 346	54 100	1 212 646	45 200	1 105 646
STA	SUBVE	Financements publics non fléchées	0	123 700	0	116 000	0	115 000
STA	FEDER	Aides de la Fédération	0	36 000	0	36 000		33 000
STA	AFFIL	Affiliation des clubs	0	88 646	0	88 646		84 646
STA	LICEN	Licences et titres de participations	0	824 000	0	932 000		853 000
STA	REUNI	Réunions statutaires	29 000	0	29 000	0	19 000	0
STA	CODIR	Missions et déplacements des membres du CD	22 700	20 000	22 700	20 000	23 000	20 000
STA	DISCI	Commission Régionale de Discipline	2 000	20 000	2 000	20 000	2 000	
STA	MEDIC	Commission Régionale Médicale	0	0	0	0		
STA	CIToy	Commission Régionale Démarche Citoyenne	400	0	400	0	1 200	
VAL		Valorisation et Image du Territoire	157 500	116 000	157 500	116 000	143 500	106 000
VAL	FEMIN	Basket Féminin	6 200	0	6 200	0	6 200	0
VAL	COMMU	Communication et Marketing	4 400	26 000	4 400	26 000	4 400	26 000
VAL	EVENT	Evènementiel	144 000	90 000	144 000	90 000	130 000	80 000
VAL	ACADE	Académie Régionale "Christian JALLON"	2 000	0	2 000	0	2 000	0
VAL	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	900	0	900	0	900	0
ORG		Organisation Générale et Logistique	168 500	0	168 500	0	206 100	0
ORG	SIEGE	Siège et Antennes	121 800	0	121 800	0	131 300	0
ORG	VEHIC	Vehicules	46 700	0	46 700	0	74 800	0
ORG	EVENT	Manifestations diverses	0	0	0	0	0	0
ORG	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	0	0	0	0	0	0

			Exercice 2021-2022		Exercice 2022-2023		Exercice 2022-2023	
			Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
PRA		Compétitions et Pratiques Sportives	47 700	113 400	47 700	182 400	64 000	177 800
PRA	CH5X5	5x5 : Championnats régionaux	0	92 000	0	162 000		157 400
PRA	PEREQ	5x5 : Caisse de Péréquation	0	10 400	0	10 400		10 400
PRA	CP5X5	5x5 : Coupes territoriales	14 000	0	14 000	0	17 000	0
PRA	OFFIC	5x5 : Réclamations	0	0	0	0	0	0
PRA	CH3X3	3x3 : Championnats régionaux	2 000	0	2 000	0	4 000	0
PRA	LG3X3	3x3 : Super League et Junior League	25 000	0	25 000	0	25 000	0
PRA	SANTE	VxE : Basket Santé	3 000	11 000	3 000	10 000	14 000	10 000
PRA	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	3 700	0	3 700	0	4 000	
DYN		Dynamique Territoriale	5 500	0	5 500	0	15 850	0
DYN	RURAL	Territoires ruraux ou montagneux	1 000	0	1 000	0	1 000	0
DYN	METRO	Métropoles	0	0	0	0	0	0
DYN	DEPAR	Aide aux Comités Départementaux	0	0	0	0	10 000	0
DYN	JEUNE	Actions en direction de la Jeunesse	2 000	0	2 000	0	2 350	0
DYN	CLUBS	Développement des Clubs 3.0	2 000	0	2 000	0	2 000	0
DYN	INFRA	Accompagnement du Plan Fédéral INFRA	0	0	0	0	0	0
DYN	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	500	0	500	0	500	0
FOR		Formation	622 000	421 000	648 000	432 500	673 000	410 000
FOR	POLES	Pôles Espoirs	416 000	321 000	426 000	312 500	450 000	320 000
FOR	PPFST	PPF : Stages et Camps des Sélections	55 000	0	58 000	0	55 000	0
FOR	PPFSE	PPF : Tournoi des Sélections	40 000	0	43 000	0	55 000	0
FOR	CAMPS	Camps d'Été	85 000	100 000	95 000	120 000	78 000	90 000
FOR	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	26 000	0	26 000	0	35 000	0

